Zeitschrift: Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge,

Alterspflege und Altersversicherung

Herausgeber: Schweizerische Stiftung Für das Alter

Band: 38 (1960)

Heft: 1

Artikel: Une Cité pour Vieillards à Lausanne

Autor: Schwitzguébel, O.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-721649

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sorgen und wenigstens mit der Hilfe eines Stockes einen kurzen Spaziergang machen können, während die stark in der Beweglichkeit Beschränkten nicht mehr in der Lage sind, allein auszugehen. Die unbeschränkt und beschränkt Beweglichen sind in allen Altersgruppen vertreten; erst nach dem 80. Altersjahr erhalten die beschränkt Beweglichen ein deutliches Uebergewicht. Die unbeschränkt Beweglichen, besonders die Männer, sind noch sehr unternehmungs- und wanderlustig. Ein 75 jähriger Mann erzählt, dass er fast seine ganze Zeit im Wald verbringe. Je nach der Jahreszeit sammle er Holz, Pilze oder Beeren, oder er spaziere zum Vergnügen. Das unfreundliche Wetter vermöge ihn nicht länger als zwei bis drei Tage zu Hause zurückzuhalten. Er fühle sich nur im Wald wohl. Ein 78- und ein 87jähriger machen noch an jedem schönen Tag eine Velofahrt in die umliegenden Dörfer. Die unbeschränkt Beweglichen sind froh und stolz, noch ungehindert herumspazieren zu können. Sie begründen ihre Rüstigkeit meist damit, dass sie immer ein tätiges, einfaches und geordnetes Leben geführt hätten.

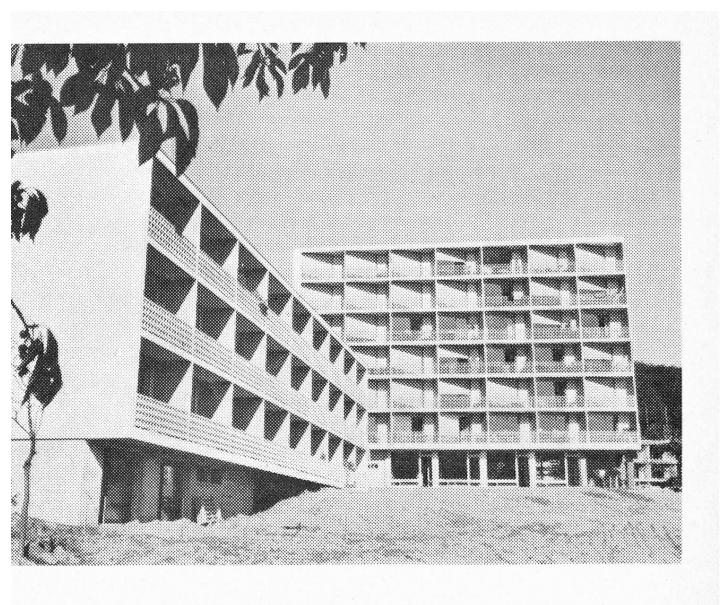
Der Raum erlaubt uns leider nicht, noch mehr Einzelheiten aus der Arbeit von Fräulein Ch. Strasser aufzuführen. Unsere Leser sind aber zweifellos mit uns einig, dass eine solche Untersuchung, wie die in Biel durchgeführte, auch wenn sie nur einen kleinen Personenkreis und eine umschriebene Kategorie alter Menschen umfasst, uns ein lebensnahes Bild über das Ergehen von Betagten vermittelt.

A. L. V.

Une Cité pour Vieillards à Lausanne

Le 19 septembre dernier, le Comité vaudois de Pro Senectute avait la joie de présenter aux autorités et aux amis de l'œuvre la première étape de la Cité pour Vieillards qu'il vient de réaliser sur le territoire de la commune de Lausanne.

Cette joie était d'autant plus grande qu'il n'a pas été facile de trouver le terrain et la solution aux problèmes d'urbanisme sou-levés par nos projets. Il a fallu en effet deux ans d'étude, de discussions et d'attente avant que nous ne puissions donner le premier coup de pioche. Mais maintenant les projets sont devenus réalité et la Cité de Val Paisible élève ses quatre bâtiments dans le ciel lausannois.



Val Paisible — Tel est le nom que nous donnons à cet ensemble de 154 appartements, soit 137 appartements d'une pièce, 15 appartements d'une pièce et demie (pour couples), un de deux pièces (pour la diaconesse) et un de 4 pièces pour le concierge. Nous voudrions en effet que la Cité soit une oasis de paix, de sérénité et de joie pour ses locataires. Pour atteindre un tel objectif, nous avons au service de la communauté une diaconesse de St-Loup, qui devient un peu la mère de famille de tous les locataires et autour de laquelle se crée un embryon de vie communautaire, dans la liberté et le respect des convictions de chacun. Mère de famille, notre diaconesse s'occupe du bien-être de tous, de la santé physique et morale. Chaque soir, à 19.30 heures, ceux qui le désirent se réunissent autour d'elle pour la lecture de la Bible et le chant des cantiques. C'est la diaconesse aussi qui organise des soirées récréatives ou éducatives, à côté de celles qu'offre la Télévision. Chaque jour enfin elle prodigue les soins que peut donner une infirmière, en collaboration avec les médecins.



Il nous semble que cette présence contribue à créer pour nos amis un sentiment de sécurité. C'est le sentiment que nous éprouvions quand nous étions enfants et que nous donnait la seule présence de la maman, répondant à notre appel angoissé ou à nos pleurs de douleur.

Nous avons aussi dans notre Cité un couple de concierges qui donne tout son temps à l'institution, étant chargé de tous les travaux d'entretien, de nettoyage et de la lessive. Car la lessive des locataires est faite par nos soins. Ce concierge est lui aussi à la disposition de chacun pour les petits problèmes qui peuvent embarrasser des gens d'âge: fusibles à changer, robinet qui coule, meubles à déplacer . . . Ainsi entourés, les locataires de Val Paisible retrouvent un rythme de vie qui est un peu celui d'une famille. Dans la grande salle de la Cité, ils peuvent jouer ensemble, se divertir, chanter. C'est là aussi qu'ils se réuniront pour fêter les membres de la famille aux grandes dates de leur vie: 80 ans, 90 ans, et pour prendre congé de ceux que la mort reprendra. Ailleurs, dans des ateliers de travail, ils peuvent se

retrouver pour bricoler, pour se rendre utiles encore, par de petits travaux de couture ou de racommodage.

Vie d'une grande famille, où il y aura peut-être des enfants terribles . . . Mais comme chacun dispose de son appartement, il est facile alors à ceux qui veulent s'isoler et refuser les bienfaits de la vie en commun de rester chez-soi, de bouder dans leur coin.

Etre entouré, jouir d'une précieuse sécurité, disposer d'un appartement confortable et moderne, avec le maximum de lumière et de silence, être déchargé des travaux pénibles (lessive) et pourtant être chez-soi, libre et indépendant, voilà ce qu'offre Val Paisible.

Montrez-nous patte blanche . . .

Construite sur la base de la loi vaudoise sur le logement, notre Cité a bénéficié des appuis financiers de l'Etat de Vaud et de la Commune. L'Etat a consenti un prêt de 1 753 200 fr., tandis que la Commune de Lausanne a payé le terrain, soit 248 500 fr., et accordé une subvention de 562 000 fr. De son côté le Comité vaudois de Pro Senecture a versé la somme de 215 000 fr.

Pour entrer dans la Cité, il faut donc remplir les normes fixées par les autorités communales qui nous ont aidés: n'avoir pas un revenu dépassant 4400 fr. par an pour une personne seule et 6160 fr. pour un couple, être domicilié à Lausanne depuis cinq ans, être de nationalité suisse.

La deuxième étape de la construction de la Cité n'est pas encore achevée, mais déjà tous les appartements sont loués. Déjà, il y a une liste d'attente de 25 à 30 personnes que nous n'avons pu recevoir.

A côté de tous les avantages moraux que nous pouvons offrir à nos aînés, il faut aussi tenir compte des avantages économiques puisqu'un appartement comprenant une chambre de 4,60×3,55 mètres, une cuisine de 2,50×1,80 m, W.C., balcon, cave ne se loue que 55 fr. par mois. (Pour une pièce et demie la location est de 66 fr.) De telles conditions sont évidemment très favorables, vu le prix actuel de la construction. Ce sont les prix bas indiqués dans la loi vaudoise sur le logement; nous n'avons pu les maintenir qu'avec l'appui des autorités communales, la mise de fonds de Pro Senectute et l'effort des constructeurs: architecte, entrepreneurs et maîtres-d'état.

L'architecte, en particulier, M. René Keller, en collaboration avec l'ingénieur et l'acousticien, a recherché un système de construc-

tion économique, rationnel, insonorisé, par des moyens simples et tirant tous les avantages possibles de la préfabrication.

A partir du 1er février 1960, Val Paisible aura tous ses locataires. Une nouvelle manifestation pour l'inauguration de l'œuvre achevée aura lieu le samedi 21 mai 1960. Que tous ceux qui désirent en savoir plus long et voir de leurs yeux la réalisation lausannoise retiennent cette date et nous fassent l'honneur de leur visite à ce moment-là! Nous les recevrons avec joie!

O. Schwitzguébel
Président du Comité vaudois de «Pro Senectute»

Zur Osterspende Pro Infirmis 1960

Niemand weiss so sehr aus eigener Erfahrung wie die Stiftung «Für das Alter», dass mit dem Inkrafttreten einer eidgenössischen Versicherung die Aufgaben der privaten Hilfswerke nicht zu Ende sind. Das war mit der Hilfe für das Alter der Fall, als die AHV eingeführt wurde. Das wird wieder so sein beim Inkrafttreten der Invalidenversicherung in bezug auf Pro Infirmis. Manche Aufgaben werden ihr abgenommen oder erleichtert, viele gehen weiter, neue werden sich erst jetzt zeigen. Es ist darum nicht nur gerechtfertigt, sondern notwendig, die Osterspende Pro Infirmis 1960 tatkräftig zu unterstützen.

Unterkunftsprobleme der Betagten

Die Schweizerische Gesellschaft für Gerontologie führte am 28. November 1959 in Zürich in Zusammenarbeit mit der Schweizerischen Stiftung «Für das Alter» ihre Herbsttagung durch über das Thema: «Unterkunftsprobleme der gesunden und kranken Betagten in medizinischer und sozialer Sicht». Prof. Dr. med. Eric Martin, Genf, Präsident der Gesellschaft, begrüsste die zahlreichen aus der ganzen Schweiz erschienenen Aerzte, Fürsorger, Psychologen, Architekten und hob in seiner einleitenden Ansprache die grosse praktische Bedeutung einer engen Zusammenarbeit zwischen der Medizin und der sozialen Fürsorge im Dienst unserer betagten Mitmenschen hervor.